

Séance ordinaire du 25 janvier 2016

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-cinquième jour du mois de janvier deux mille seize à dix-huit heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier (partiellement) et du maire suppléant Robert Maranda.

Sont absents : Les membres du conseil de la Ville Ann Jeffrey et Fleur Paradis.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

---

## **CV-2016-00-01**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 25 janvier 2016, tel qu'il est modifié par l'ajout des affaires suivantes :

#### **« Direction générale**

Création d'un Groupe de travail responsable du suivi du projet Oléoduc énergie Est de TransCanada et nomination à ce groupe  
Document d'aide à la décision DG-2016-035 »

#### **« Développement économique et promotion**

Acquisition du lot 2 158 448 du cadastre du Québec (secteur Charny) et financement afférent  
Document d'aide à la décision DEV-2016-007 »

#### **« Infrastructures**

Entente de collaboration à intervenir avec le ministère des Transports du Québec concernant la réalisation d'une étude d'opportunité pour le réaménagement de l'échangeur 325 de l'autoroute 20 (Jean-Lesage) (boulevard du Président-Kennedy, secteur Lévis) et autres artères de circulation principales adjacentes  
Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-015-R-1 »

Adoptée à l'unanimité

---

## **CV-2016-00-02**

### **Période de questions**

Environ 30 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

---

## **CV-2016-00-03**

### **Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 décembre 2015**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 21 décembre 2015.

Adoptée à l'unanimité

---

## **CV-2016-00-04**

### **Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 16, 21 et 22 décembre 2015 et du 12 janvier 2016**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 16, 21 et 22 décembre 2015 et du 12 janvier 2016 est déposé.

---

## **CV-2016-00-05**

### **Condoléances aux membres de la famille de monsieur Jean-Paul L'Allier**

ATTENDU que monsieur Jean-Paul L'Allier a été une figure importante pour la politique municipale et provinciale, notamment à titre de maire de la Ville de Québec, pendant seize ans, de 1989 à 2005, et de ministre des Communications et ministre de la Culture de 1973 à 1976;

ATTENDU qu'il a été homme d'une grande érudition, visionnaire et diplomate, qu'il s'est démarqué par son importante contribution en matière d'urbanisme et de développement du territoire, notamment avec la revitalisation du quartier Saint-Roch et la renaturalisation des berges de la rivière Saint-Charles;

ATTENDU qu'il a placé les citoyens de Québec au cœur de ses préoccupations et les intérêts de la Ville au premier plan de ses décisions, en restant convaincu qu'il était possible de développer la ville en misant sur la culture et les nouvelles technologies;

ATTENDU qu'il a su rassembler les forces vives de la communauté autour d'un idéal pour mettre en lumière le riche patrimoine et les attraits distinctifs de la capitale;

ATTENDU qu'il a joué un rôle de premier plan dans le dossier des fusions municipales en agissant comme un leader provincial, afin d'établir les bases des regroupements municipaux et de leurs forces économiques régionales;

ATTENDU qu'il fût récipiendaire de nombreux honneurs, tels que commandeur de la *Légion d'honneur en France* et officier de l'*Ordre national du Québec* et qu'il a grandement contribué au rayonnement de la Ville de Québec au-delà des frontières;

En conséquence,

Il est proposé par le maire  
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville à la famille de monsieur Jean-Paul L'Allier à la suite de son décès.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2016-00-06**

**Transaction à intervenir avec la Fraternité des policiers de Lévis inc. et un membre du personnel**

[Document d'aide à la décision RHAC-2015-125](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser le maire et la greffière à signer la transaction à intervenir avec la Fraternité des policiers de Lévis inc. et un membre du personnel, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RHAC-2015-125.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2016-00-07**

**Nomination d'un directeur général adjoint – services administratifs par intérim**

[Document d'aide à la décision RHAC-2016-002-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De combler le poste de directeur général adjoint ou directrice générale adjointe – services administratifs de façon intérimaire.

De nommer Christian Tanguay au poste de directeur général adjoint – services administratifs par intérim à compter du 26 janvier 2016.

D'accorder en conséquence à Christian Tanguay une prime correspondant à

20 % de son salaire annuel actuel, pour la durée de son intérim.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2016-00-08**

**Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'Union des municipalités du Québec**

[Document d'aide à la décision DG-2016-004](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Clément Genest

De renouveler l'adhésion de la Ville à l'Union des municipalités du Québec, incluant le service offert par le Carrefour du capital humain, pour la somme de 107 223,25 \$.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2016-00-09**

**Aide financière à l'Atelier occupationnel Rive-Sud inc.**

[Document d'aide à la décision DG-2016-009](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'accorder une aide financière de 2 000 \$ à l'Atelier occupationnel Rive-Sud inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2016-00-10**

**Dépôt du rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions, pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2015**

[Document d'aide à la décision DG-2016-018](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions, pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2015, est déposé à titre d'information.

---

**CV-2016-00-11**

**Contrat de service à intervenir avec Gaz Métro pour la fourniture de gaz naturel à l'incinérateur**

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2016-002](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin  
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De conclure le contrat de services à intervenir avec Gaz Métro pour la

fourniture de gaz naturel à l'incinérateur, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision ENV-MR-2016-002, et d'autoriser le maire et la greffière à signer ce contrat.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2016-00-12**

##### **Dépôt d'une candidature au prix *Ovation municipale***

[Document d'aide à la décision ENV-2016-002](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin  
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De déposer la candidature du projet du Plan de gestion des milieux naturels au prix *Ovation municipale* à l'Union des municipalités du Québec.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2016-00-13**

##### **Financement de la dépense relative à l'acquisition de véhicules légers**

[Document d'aide à la décision INF-EM-2016-001](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

Pour financer la dépense relative à l'acquisition de véhicules légers, d'affecter un montant de 400 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2017 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2016-00-14**

##### **Attribution de contrats pour la fourniture de divers véhicules**

[Document d'aide à la décision INF-EM-2015-030-R-1](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'attribuer les contrats pour la fourniture de divers véhicules (appel d'offres 2015-50-84) de la façon suivante :

- lot 4, véhicules « ensemble police », à 7265930 Canada inc. faisant affaires sous le nom de Montréal Chrysler Dodge Jeep, au prix de 235 314,43 \$, avant TPS et TVQ;

- lot 6, véhicules utilitaires sport 4 x 4, à Jacques Olivier Ford inc., au prix de 126 109,08 \$, avant TPS et TVQ;

conformément au devis et à leur soumission.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2016-00-15**

**Financement de la dépense relative à l'acquisition d'équipements d'intervention pour la Direction du service de la sécurité incendie**  
[Document d'aide à la décision INC-2016-002](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

Pour financer la dépense relative à l'acquisition d'équipements d'intervention pour la Direction du service de la sécurité incendie, d'affecter un montant de 100 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2017 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2016-00-16**

**Aide financière à des organismes de la communauté**  
[Document d'aide à la décision DVC-ART-2016-001](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, selon les modalités de versement prévues à l'annexe 1 de cette fiche de prise de décision, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

|                                        |           |
|----------------------------------------|-----------|
| • Académie de danse rive-sud           | 8 020 \$  |
| • Coopérative artistique Les etchemins | 8 565 \$  |
| • École Crescendo de Saint-Rédempteur  | 7 639 \$  |
| • École de danse Élédanse inc.         | 13 039 \$ |
| • École de musique l'Accroche Notes    | 27 331 \$ |
| • École de musique Jésus-Marie         | 11 675 \$ |
| • Harmonie des Chutes                  | 15 275 \$ |
| • Maison de la musique Bernard-Bonnier | 46 089 \$ |
| • Multi-art Chute Chaudière            | 11 784 \$ |
| • Chœur des saisons                    | 2 074 \$  |
| • Chœur du cégep de Lévis-Lauzon       | 3 273 \$  |
| • Chœur du monde                       | 3 273 \$  |
| • Chœur La bruyante                    | 2 046 \$  |
| • Chœur polyphonique de Lévis          | 3 273 \$  |

|                                                               |           |
|---------------------------------------------------------------|-----------|
| • Chœur gospel Station 8 de Lévis                             | 2 728 \$  |
| • Groupe vocal Legato                                         | 2 728 \$  |
| • Association des artistes de la Rive-Sud                     | 5 455 \$  |
| • Corporation du village en Arts                              | 26 218 \$ |
| • Espace jeunesse Espéranto                                   | 16 366 \$ |
| • Groupe Cultur'art                                           | 5 455 \$  |
| • Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Lévis | 7 639 \$  |
| • Ermitage Notre-Dame de Grâce                                | 5 728 \$  |
| • La société d'histoire régionale de Lévis                    | 15 548 \$ |
| • Le groupe TRAQ                                              | 12 928 \$ |
| • Les compagnons du chantier maritime A.C. Davie              | 5 455 \$  |
| • Société de généalogie de Lévis                              | 8 728 \$  |
| • Société d'histoire de Saint-Romuald                         | 16 048 \$ |
| • Société d'histoire de Sainte-Hélène-de-Breakeyville         | 6 546 \$  |
| • Société historique de Saint-Nicolas et Bernières            | 8 728 \$  |

Adoptée à l'unanimité

---

Le membre du conseil de la Ville Pierre Lainesse divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération concernant une aide financière à des organismes de la communauté et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

---

**CV-2016-00-17**

**Aide financière à des organismes de la communauté**  
[Document d'aide à la décision DVC-ART-2016-002](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'accorder aux organismes de la communauté suivants l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévus à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-ART-2016-002, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

|                                                               |           |
|---------------------------------------------------------------|-----------|
| • Corporation du Presbytère Saint-Nicolas                     | 13 000 \$ |
| • Diffusion avant Scène                                       | 2 888 \$  |
| • Diffusion culturelle de Lévis                               | 5 000 \$  |
| • École de danse Élédanse                                     | 6 445 \$  |
| • École de musique l'Accroche notes                           | 2 886 \$  |
| • Espace jeunesse Espéranto                                   | 3 500 \$  |
| • Maison natale de Louis Fréchette                            | 10 000 \$ |
| • Regart, centre d'artistes en art actuel                     | 3 500 \$  |
| • Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Lévis | 5 850 \$  |
| • Société d'histoire de Saint-Romuald                         | 5 000 \$  |

Adoptée à la majorité

---

**CV-2016-00-18**

**Dépôt d'une candidature au prix *Culture et développement du réseau Les arts et la Ville***

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2016-003](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De déposer la candidature du projet du repositionnement familial du Lieu historique national du chantier A.C. Davie au prix *Culture et développement du réseau Les arts et la Ville* et d'autoriser Nathalie Ouellet, chef du Service des arts et de la culture, à déposer le cahier de candidature.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2016-00-19**

**Aide financière à des organismes de la communauté**

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2016-002](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'accorder aux organismes suivants de la communauté l'aide financière indiquée, selon les modalités de versements prévues à l'annexe 1 de la fiche de prise de décision DVC-SOC-2016-002, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne :

|                                                                                               |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| • L'adoberge Chaudière-Appalaches                                                             | 2 500 \$   |
| • Alliance-jeunesse Chutes-de-la-Chaudière                                                    | 161 351 \$ |
| • Amalgame MDJ Ouest                                                                          | 66 198 \$  |
| • Association des personnes handicapées de Lévis Inc.                                         | 12 955 \$  |
| • Centre aide et prévention jeunesse de Lévis                                                 | 199 005 \$ |
| • Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière                                       | 18 623 \$  |
| • Centre de pédiatrie sociale de Lévis                                                        | 5 787 \$   |
| • Centre d'information et de référence de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches | 26 000 \$  |
| • La chaudronnée des cuisines collectives                                                     | 8 064 \$   |
| • Club de l'âge d'or Ste-Bernadette de Lauzon                                                 | 5 900 \$   |
| • Le club de l'âge d'or de St-Romuald-d'Etchemin                                              | 6 000 \$   |
| • Club FADOQ Christ-Roi Lévis inc.                                                            | 5 150 \$   |
| • Club optimiste Lévis St-Jean                                                                | 2 500 \$   |
| • Le comité des loisirs de la p'tite école inc.                                               | 8 517 \$   |
| • Le comptoir d'aide le Fouillis inc.                                                         | 1 100 \$   |
| • Comptoir le grenier                                                                         | 15 926 \$  |
| • Corporation de la vie communautaire de Pintendre                                            | 2 700 \$   |
| • Loisirs de Bienville inc.                                                                   | 1 380 \$   |
| • Magasin général Rive-Sud société Saint-Vincent-de-Paul                                      | 2 000 \$   |
| • Maison de la famille Chutes Chaudière                                                       | 21 570 \$  |
| • Maison de la famille Rive-Sud                                                               | 11 371 \$  |
| • La maison des jeunes l'azymut Est*Ouest                                                     | 39 711 \$  |
| • La maison des jeunes de Charny inc.                                                         | 30 053 \$  |
| • La maison des jeunes de St-Étienne-de-Lauzon inc.                                           | 24 308 \$  |
| • La maison des jeunes de St-Jean-Chrysostome inc.                                            | 48 411 \$  |

|                                                                   |            |
|-------------------------------------------------------------------|------------|
| • L'œuvre des loisirs de Christ-Roi, Lévis inc.                   | 2 760 \$   |
| • Le patro de Lévis inc.                                          | 411 748 \$ |
| • Personnes handicapées en action de la Rive-Sud                  | 30 921 \$  |
| • La ruche de St-Romuald inc.                                     | 16 996 \$  |
| • La section Lévis-Rive-Sud de L'A.Q.D.R.                         | 2 007 \$   |
| • Service d'entraide Bernières-St-Nicolas inc.                    | 6 300 \$   |
| • Service d'entraide de Breakeyville                              | 8 320 \$   |
| • Le service d'entraide de Charny inc.                            | 14 437 \$  |
| • Service d'entraide de Pintendre                                 | 8 822 \$   |
| • Service d'entraide St-Étienne                                   | 4 168 \$   |
| • Service d'entraide de St-Jean-Chrysostome                       | 8 765 \$   |
| • Service d'entraide de St-Rédempteur inc.                        | 4 400 \$   |
| • Service d'entraide de St-Romuald unc.                           | 18 043 \$  |
| • Le tremplin centre pour personnes immigrantes et leurs familles | 4 140 \$   |

Adoptée à l'unanimité

---

#### CV-2016-00-20

##### **Approbation du budget 2016 de l'Office municipal d'habitation de Lévis** [Document d'aide à la décision URBA-2015-267](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin  
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'approuver le budget 2016 de l'Office municipal d'habitation de Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2015-267.

Adoptée à l'unanimité

---

#### CV-2016-00-21

##### **Demande visant la délivrance d'une autorisation pour des travaux d'amélioration du drainage d'un immeuble appartenant à Hydro-Québec, situé au 1118, rue Taniata (secteur Saint-Jean-Chrysostome)** [Document d'aide à la décision URBA-2016-008](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin  
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De ne pas s'objecter à la demande présentée par Hydro-Québec au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, pour des travaux d'amélioration du drainage d'un immeuble appartenant à Hydro-Québec, situé au 1118, rue Taniata (secteur Saint-Jean-Chrysostome), et d'autoriser la greffière à signer le certificat prévu à l'article 32.3 de la loi à l'égard de cette demande.

Adoptée à l'unanimité

---

## CV-2016-00-22

**Bail à intervenir avec le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches pour la location d'un espace à bureaux dans l'immeuble situé au 2485, rue Sainte-Hélène (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)**

[Document d'aide à la décision DEV-2015-190](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

De conclure le bail à intervenir avec le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches, concernant la location d'un espace à bureaux dans l'immeuble situé au 2485, rue Sainte-Hélène (secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2015-190, et d'autoriser le maire et la greffière à signer ce bail.

Adoptée à l'unanimité

---

## CV-2016-00-23

**Dépôt d'une demande de subvention au ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations dans le cadre de la *Mesure d'appui aux projets* des Tables d'action en entrepreneuriat**

[Document d'aide à la décision DEV-2016-008](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser la Direction du développement économique et de la promotion à déposer une demande de subvention au ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations dans le cadre de la *Mesure d'appui aux projets* des Tables d'action en entrepreneuriat, pour la réalisation d'outils promotionnels à l'intention des promoteurs et promotrices et entrepreneurs et entrepreneures lévisiens, tel qu'il est proposé à la fiche de prise de décision DEV-2016-008.

Adoptée à l'unanimité

---

## CV-2016-00-24

**Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer le milieu de vie**

[Document d'aide à la décision DEV-2016-012](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer le milieu de vie, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-012.

Adoptée à l'unanimité

---

Le maire divulgue la nature générale de son intérêt dans la question suivante qui sera prise en considération concernant la vente d'une partie du lot 3 291 487 du cadastre du Québec (chemin des îles, Parc industriel Perreault) et affectation du fruit de la vente et il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations sur cette question et de voter.

---

La séance est présidée par le maire suppléant.

---

## **CV-2016-00-25**

### **Vente d'une partie du lot 3 291 487 du cadastre du Québec (chemin des îles, Parc industriel Perreault) et affectation du fruit de la vente** [Document d'aide à la décision DEV-2016-003](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accepter l'offre d'achat de Gestion immobilière Beaucar inc. d'une partie du lot 3 291 487 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-003, d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de vente notarié à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur et d'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à la majorité

---

La séance est présidée par le maire.

---

## **CV-2016-00-26**

### **Acquisition des lots 5 397 204 et 5 831 678 du cadastre du Québec et des servitudes sur les lots 5 397 197 et autres de ce cadastre et affectation à l'utilité publique (rue des Gadelles, secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville)** [Document d'aide à la décision BP-2015-032](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Turner  
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'acquérir à titre gratuit les lots 5 831 678 et 5 397 204 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Les immeubles champs-bois inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter l'ouverture de rue sur ces lots affectés à l'utilité publique, conditionnellement à leurs acquisitions.

D'acquérir à titre gratuit le lot 5 257 132 de ce cadastre, à des fins de sentier piétonnier, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Les immeubles champs-bois inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique,

conditionnellement à son acquisition.

D'acquérir à titre gratuit des servitudes pour des cercles de virage temporaire sur les lots 5 397 204, 5 397 197 et 5 397 205 de ce cadastre, en faveur du lot 5 831 678 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par Les immeubles champs-bois inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

---

## **CV-2016-00-27**

### **Attribution du contrat pour l'acquisition de nouvelles licences Microsoft office 365**

[Document d'aide à la décision TI-2016-001](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda  
Appuyé par le conseiller René Fortin

D'attribuer le contrat pour l'acquisition de nouvelles licences Microsoft office 365 (appel d'offres 2015-50-120), à Softchoice LP, aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 301 084,20 \$, avant TPS et TVQ, pour une période de trois ans, conformément au devis et à sa soumission, et d'autoriser la directrice des Technologies de l'information à signer tous les documents requis.

Adoptée à l'unanimité

---

## **CV-2016-00-28**

### **Avis de motion du Règlement RV-2016-15-33 décrétant un emprunt de 2 100 000 \$ pour étaler l'ajustement 2016 requis pour neutraliser les effets du traitement comptable du remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ)**

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2016-001](#)

Le membre du conseil de la Ville Robert Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-15-33 décrétant un emprunt de 2 100 000 \$ pour étaler l'ajustement 2016 requis pour neutraliser les effets du traitement comptable du remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ).

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de 2 100 000 \$, d'un terme de dix ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, dans le but d'étaler l'ajustement 2016 requis pour neutraliser les effets du traitement comptable du remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ).

---

## **CV-2016-00-29**

**Avis de motion du Règlement RV-2016-15-34 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modification réglementaire dans la zone C2778, à l'intersection du chemin Harlaka et de la route du Président-Kennedy, secteur Pintendre)**

[Document d'aide à la décision URBA-2016-001](#)

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-15-34 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet d'ajouter spécifiquement certains usages de la classe d'usage C300 (service d'entreposage temporaire extérieur de certains véhicules lourds), de prévoir l'aménagement et le maintien d'un écran tampon pour l'exercice de cet usage et de supprimer le groupe d'usages C2 à la grille des spécifications, et ce, pour la zone C2778, secteur Pintendre.

---

## **CV-2016-00-30**

**Avis de motion du Règlement RV-2016-15-35 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage H10, habitation multifamiliale isolée, à l'intérieur de la zone M1148, sur le chemin du Sault, près de la rue Louis-Quentin, secteur Saint-Romuald)**

[Document d'aide à la décision URBA-2016-002](#)

Le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-15-35 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet d'autoriser les usages de la classe H10, habitation multifamiliale isolée, à l'intérieur de la zone M1148 et de prévoir des normes applicables à cet usage.

---

## **CV-2016-00-31**

**Avis de motion du Règlement RV-2016-15-36 modifiant le Règlement intérieur CV-001-02 (captation et diffusion des séances du conseil de la Ville)**

[Document d'aide à la décision AGR-2016-004](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2016-15-36 modifiant le Règlement intérieur CV-001-02.

Ce règlement a pour objet de régir la captation et la diffusion des séances du conseil de la Ville.

---

## **CV-2016-00-32**

**Adoption du Projet de règlement RV-2016-15-34 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modification réglementaire**

**dans la zone C2778, à l'intersection du chemin Harlaka et de la route du Président-Kennedy, secteur Pintendre)**

**[Document d'aide à la décision URBA-2016-001](#)**

Il est proposé par le conseiller Serge Côté

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-15-34 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-001.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2016-00-33**

**Adoption du Projet de règlement RV-2016-15-35 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage H10, habitation multifamiliale isolée, à l'intérieur de la zone M1148, sur le chemin du Sault, près de la rue Louis-Quentin, secteur Saint-Romuald)**

**[Document d'aide à la décision URBA-2016-002](#)**

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau

Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Projet de règlement RV-2016-15-35 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-002.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2016-00-34**

**Adoption du Second projet de règlement RV-2015-15-09 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (autoriser un minimum de 6 étages et un maximum de 10 étages dans les zones M1057, M1058, M1061 et M1062, secteur Saint-Romuald)**

**[Document d'aide à la décision URBA-2016-003-R-1](#)**

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Second projet de règlement RV-2015-15-09 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2015-10-66.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2016-00-35**

**Adoption du Second projet de règlement RV-2015-15-14 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation du nombre de logements pour les habitations multifamiliales isolées et**

**suppression du contingentement pour ces habitations et les habitations collectives dans la zone H1110, secteur Saint-Romuald)**

[Document d'aide à la décision URBA-2016-004-R-1](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Second projet de règlement RV-2015-15-14 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2015-11-38.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2016-00-36**

**Adoption du Second projet de règlement RV-2015-14-97 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (création des zones H1647 et H1651, interdiction en raison de certaines contraintes, zone M1650, rue de la Prairie, secteur Saint-Jean-Chrysostome)**

[Document d'aide à la décision URBA-2016-010](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet  
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Second projet de règlement RV-2015-14-97 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, avec changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2015-09-19, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2016-010. Ce second projet de règlement a pour objet :

- de créer, à même une partie de la zone M1650, la zone H1647 dans laquelle seront autorisées les habitations unifamiliales en rangée et la zone H1651 dans laquelle seront autorisées les habitations unifamiliales jumelées, et de prévoir des normes applicables à ces usages;
- d'interdire, dans les zones H1647 et H1651, en raison de certaines contraintes, compte tenu de la nature des sols, certains travaux, ouvrages et constructions, à moins qu'ils ne soient au préalable autorisés par le conseil de l'arrondissement en application d'un règlement adopté en vertu de l'article 145.42 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;
- d'adopter des dispositions spécifiques pour ces deux zones interdisant la construction d'un garage attenant, détaché ou intégré, limitant la superficie d'une piscine et concernant l'aménagement de cases et d'espaces de stationnement hors rue.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2016-00-37**

**Adoption du Règlement RV-2015-15-31 de tarification pour les biens et les services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures**

[Document d'aide à la décision INF-2015-012](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2015-15-31 de tarification pour les biens et les services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de prévoir la tarification applicable pour les biens et services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures, soit les bordures et les trottoirs, les branchements de services, les ponceaux, l'utilisation des lieux d'élimination de neige et des lieux d'entreposage et de concassage de béton de ciment et de béton bitumineux, les permis de dépôt de neige dans la rue, l'intervention sur la propriété de la Ville par les entreprises de télécommunication et les divers autres services rendus par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'adopter le Règlement RV-2015-15-31 de tarification pour les biens et les services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures.

Adoptée à l'unanimité

---

**CV-2016-00-38**

**Adoption du Règlement RV-2015-15-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (règlements de concordance à la modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé relatif à l'agrandissement d'une affectation industrielle à même une aire d'affectation récréation, golf de Charny, secteur Charny)**

[Document d'aide à la décision URBA-2016-007](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2015-15-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement qui est nécessaire pour tenir compte de la modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé apportée par le Règlement RV-2014-13-46, a pour objet l'agrandissement d'une aire d'affectation « industrielle » à même une aire d'affectation « parc et espace vert »;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2015-15-01 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2015-10-15.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2016-00-39**

**Adoption du Règlement RV-2015-15-02 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (règlements de concordance à la modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé relatif à l'agrandissement d'une affectation industrielle à même une aire d'affectation récréation, golf de Charny, secteur Charny)**

[Document d'aide à la décision URBA-2016-007](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2015-15-02 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement qui est nécessaire, en partie, pour tenir compte de la modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé apportée par le Règlement RV-2014-13-46, a pour objet :

- de créer deux nouvelles zones industrielles à même la zone L1544 et de prévoir les usages autorisés et des normes applicables à ces nouvelles zones;
- d'interdire certaines constructions et travaux dans les deux nouvelles zones créées, à moins d'avoir été préalablement autorisés par le conseil d'arrondissement en application d'un règlement adopté en vertu de l'article 145.42 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2015-15-02 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2015-10-16.

Adoptée à l'unanimité

---

## **CV-2016-00-40**

**Adoption du Règlement RV-2015-15-03 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (règlements de concordance à la modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé relatif à l'agrandissement d'une affectation industrielle à même une aire d'affectation récréation, golf de Charny, secteur Charny)**

[Document d'aide à la décision URBA-2016-007](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2015-15-03 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de soustraire, pour la zone L1544, la délivrance de certains permis de construction ou certificats d'autorisation à l'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2015-15-03 modifiant le Règlement RV-2011-11-29 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2015-10-17.

Adoptée à l'unanimité

---

## **CV-2016-00-41**

**Adoption du Règlement RV-2014-13-95 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de l'usage pilotage de petits hélicoptères téléguidés dans la zone A1816, secteur Saint-Jean-Chrysostome)**

[Document d'aide à la décision URBA-2016-009](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-95 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de permettre l'usage pilotage de petits appareils volants téléguidés dans la zone A1816 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

D'adopter le Règlement RV-2014-13-95 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2014-11-83.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2016-00-42**

**Adoption du Règlement RV-2015-14-92 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (rue de la Fabrique, secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision URBA-2016-011](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2015-14-92 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de permettre les nouveaux usages C110, C111, C112, C700 et C702 dans la zone P2053 et de prévoir des normes applicables à ces usages ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2015-14-92 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2015-08-69.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2016-00-43**

**Adoption du Règlement RV-2014-13-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usage H2, habitation unifamiliale jumelée, dans la zone H1007, dans le voisinage des rues Yves-Goulet, Paul-Émile-Dubé et chemin du Sault, secteur Saint-Romuald)**

[Document d'aide à la décision URBA-2016-012](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2014-13-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'autoriser la classe d'usage H2 - Habitation unifamiliale jumelée dans la zone H1007 et de prévoir, relativement à cette classe d'usage, des normes

concernant la largeur, la profondeur et la superficie minimale d'un terrain, la hauteur d'un bâtiment principal et des normes concernant les marges de recul ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Patry  
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter le Règlement RV-2014-13-65 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2014-08-55.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2016-00-44**

##### **Création d'un Groupe de travail responsable du suivi du projet Oléoduc énergie Est de TransCanada et nomination à ce groupe**

[Document d'aide à la décision DG-2016-035](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones  
Appuyé par le conseiller Robert Maranda

De créer un Groupe de travail responsable du suivi du projet Oléoduc énergie Est de TransCanada, dont le mandat est :

- de suivre l'évolution du projet;
- de procéder aux analyses nécessaires touchant la protection des sources d'eau potable, la mise en place des mesures d'urgence et les redevances;
- de faire des recommandations pertinentes aux membres du conseil de la Ville et à la Communauté métropolitaine de Québec pour les suites à donner à ce projet et les informer des enjeux et risques;
- être le porte-parole de la Ville pour le suivi du projet auprès de TransCanada et des autorités compétentes.

De nommer les personnes suivantes à titre de membres de ce groupe :

- Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs par intérim;
- Marc Guay, adjoint au directeur sécurité civile de la Direction du service de la sécurité incendie ;
- Michel Monat, conseiller en urbanisme de la Direction de l'urbanisme ;
- Jean-Claude Belles-Isles, directeur de l'Environnement ;
- et toute autre personne dont les compétences seraient nécessaires pour mener à bien le projet.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2016-00-45**

##### **Acquisition du lot 2 158 448 du cadastre du Québec (secteur Charny) et financement afférent**

[Document d'aide à la décision DEV-2016-007](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry  
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accepter la promesse de vente du lot 2 158 448 du cadastre du Québec, incluant le bâtiment érigé sur ce lot, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2016-007, d'autoriser le directeur du Développement économique et de la promotion à signer cette promesse de vente et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de vente notarié à intervenir entre les parties, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville.

De financer la dépense relative à l'acquisition de cet immeuble, d'un montant maximal indiqué à cette fiche de prise de décision, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2016-00-46**

**Entente de collaboration à intervenir avec le ministère des Transports du Québec concernant la réalisation d'une étude d'opportunité pour le réaménagement de l'échangeur 325 de l'autoroute 20 (Jean-Lesage) (boulevard du Président-Kennedy, secteur Lévis) et autres artères de circulation principales adjacentes**

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2016-015-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Serge Côté  
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De conclure l'entente de collaboration à intervenir avec le ministère des Transports du Québec concernant l'étude d'opportunité pour le réaménagement de l'échangeur 325 de l'autoroute 20 (Jean-Lesage) et des autres artères de circulation principales dans ce secteur, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INF-GEN-2016-015-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

---

#### **CV-2016-00-47**

##### **Période d'intervention des membres du conseil**

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

---

#### **CV-2016-00-48**

##### **Période de questions**

Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

---

**CV-2016-00-49**

**Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Janet Jones  
Appuyé par le conseiller Michel Patry

À 20 heures 53, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

\_\_\_\_\_  
Gilles Lehouillier, maire

\_\_\_\_\_  
Marlyne Turgeon, assistante-greffière

\_\_\_\_\_